

NOYERS-BOCAGE | MISSY | LE LOCHEUR | TOURNAY-SUR-ODON

Val d'Arroy

BULLETIN MUNICIPAL 2022



www.valdarry.fr

Contacts utiles

MAIRIE VAL D'ARRY

- Place de l'Église - Noyers-Bocage - 14210 VAL D'ARRY
- 02 31 77 16 12
- mairie@valdarry.fr
- www.valdarry.fr

Permanences téléphoniques

Tous les jours de 10h à 12h
+ les mardis et vendredis de 14h à 17h.

Ouvertures au public

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h.
- Mardi de 16h à 18h30, le Maire et les Maires Délégués peuvent vous recevoir sur rendez-vous.
- Vendredi de 14h à 17h15.

Ces horaires peuvent varier en fonction de l'évolution des directives liées à la crise sanitaire et pendant les vacances scolaires, plus de précisions sur la page d'accueil www.valdarry.fr

MAIRIES DÉLÉGUÉES

Les permanences administratives des mairies déléguées sont actuellement fermées. Accueils sur rendez-vous. Pour les démarches d'état civil, contactez la mairie de Val d'Arry au 02 31 77 16 12.

NOYERS-BOCAGE

- Mairie de VAL D'ARRY
- M. Alexandre, maire délégué.

MISSY

- Le Bourg - Missy - 14210 VAL D'ARRY
- 02 31 77 16 12
- M^{me} Lecuyer, Maire déléguée.

LE LOCHEUR

- Lieu-dit Douet Patra - Le Locheur - 14210 VAL D'ARRY
- 02 31 77 16 12
- M^{me} Malbec, Maire déléguée.

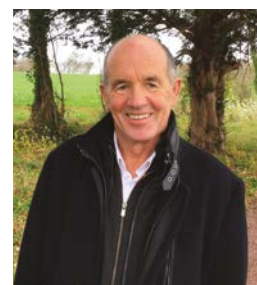
TOURNAY-SUR-ODON

- Lieu-dit Villodon - Tournay sur Odon - 14310 VAL D'ARRY
- 02 31 77 16 12
- M^{me} Dauty, Maire déléguée.

Renseignements administratifs

TYPE DE DOCUMENT	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES NÉCESSAIRES	COÛT
Carte nationale d'identité (validité 15 ans)	Désormais, des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay-sur-Odon, Evrecy, Caen, Verson. Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre.		GRATUIT sauf en cas de renouvellement sans carte 25€
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité	GRATUIT toute l'année et au plus tard le 6 ^e vendredi précédant le scrutin.
Recensement militaire - Service civil (année des 16 ans)	Mairie du domicile	Livret de famille des parents	GRATUIT
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Document à signer devant un employé municipal	GRATUIT
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance par courrier ou sur site internet	Préciser date de naissance, nom (et nom de jeune fille) et prénoms / www.acte-naissance.fr	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Préciser date de mariage nom et prénoms des conjoints (et nom de jeune fille)	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Préciser date de décès, nom (et nom de jeune fille) et prénom	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou carte nationale d'identité	GRATUIT
Déclaration préalable, permis de construire, de démolition et certificat d'urbanisme	Mairie du domicile	Demande en 4 exemplaires ou à télécharger sur : servicepublic.fr	GRATUIT
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue Landreau 44079 Nantes	Copie pièce d'identité www.cjn.justice.gouv.fr	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Passeport Biométrique	Des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay sur Odon, Evrecy, Caen, Verson (Circulaire ministérielle du 7 mai 2008). Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre. Détail sur www.service-public.fr		
Reconnaissance anticipée d'un enfant (couple non marié, le père comme la mère)	Toutes Mairies	Justificatif d'identité Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois	GRATUIT
Autorisation de sortie de territoire	Pas de déplacement en Mairie	Télécharger le formulaire cerfa 15646-01 sur service-public.fr	GRATUIT

Chères habitantes et chers habitants de Val d'Arry,



AU SOMMAIRE

- 2/ Mairie Val d'Arry
- 4/ Informations Municipales
- 8/ Travaux
- 10/ Environnement
- 18/ Scolaire
- 20/ Enfance et Jeunesse
- 22/ Culture
- 24/ Vie Locale
- 26/ Associations
- 32/ Vivre à Val d'Arry

VAL D'ARRY - Bulletin Municipal Février 2022

Responsable de la publication :
Christian Vengeons.
Rédaction et comité de rédaction :
Josiane Lecuyer, Virginie Dauty,
Jérôme Ravache.
Conception et réalisation de la maquette :
Agence Trois Petits Points Communication -
14790 Verson
Crédits photos : Mairie et associations.
Impression : 1 100 exemplaires

*Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi de transition
énergétique pour la croissance verte impose
l'utilisation d'au moins 25% de papier recyclé.
La commune de Val d'Arry s'engage en utilisant
100% de papier recyclé.*

Je suis heureux de vous présenter le bulletin 2022 de notre commune, marqué du signe de l'Enfance et de l'éducation. L'année 2021 a été celle de l'installation complète de toutes les classes dans la nouvelle école que nous avons inaugurée le 4 septembre dernier.

Ce sont 10 classes et 245 élèves qui peuvent bénéficier de locaux adaptés et qui s'avèrent indispensables dans le contexte actuel de pandémie du covid. Ces locaux sont déjà insuffisants et nous travaillerons très rapidement à leur évolution pour accueillir les prochains enfants qui ne manqueront pas d'arriver suite au développement de notre commune.

Nous n'avons pas eu le plaisir de nous retrouver pour les vœux de la commune qui étaient prévus pour le samedi 7 janvier, où j'aurais pu vous expliquer de vive voix toutes les réalisations de l'année 2021. Vous les découvrirez dans ce bulletin municipal, ainsi que sur le site internet de la commune qui est très apprécié par les internautes puisque nous avons eu 45 000 visites au cours de l'année 2021. Pour ajouter de la réactivité à notre communication, une page Facebook a été créée au printemps et assure ainsi de la souplesse et de la proximité aux liens que nous souhaitons avoir avec vous.

Les liens les plus importants étant ceux du quotidien, nous nous sommes efforcés de les maintenir et les développer au cours de l'année 2021 en maintenant les manifestations, en ayant des rencontres avec les associations, les commerçants et les habitants et à donner ainsi à Val d'Arry un sentiment de cohésion et d'appartenance à une communauté villageoise.

De nombreux travaux et réalisations en 2021 ont été engagés en auto financement de la part de la commune, dans les cours de récréation, la voirie et les bâtiments pour un montant de plus de 220 000 € d'investissements. Chaque commune historique a bénéficié de ces travaux et d'attentions particulières sur des projets urgents. Vous trouverez en détail la programmation des travaux à l'intérieur du bulletin.

L'équipe municipale prépare l'avenir, c'est la raison pour laquelle nous avons inscrit cinq fiches actions dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique signé entre l'Etat et Pré-Bocage Intercom, ces fiches concernent, l'Ecole, la Médiathèque, le transfert du terrain de Football, l'aménagement du plan d'eau de Le Locheur et les ateliers techniques.

D'autres projets sont déjà engagés, nouvelle mairie, travaux de voirie et d'assainissement ; nous sommes bien dans un esprit de pari pour l'avenir afin que notre commune soit un pôle attractif et vivant du Territoire avec un cadre de vie de qualité où il fait bon vivre.

En 2022, les premiers coups de pioches seront donnés pour le démarrage du chantier de la nouvelle mairie, l'objectif étant bien de donner aux habitants de Val d'Arry une maison commune où l'on pourra trouver tous les services, les informations et les conseils indispensables pour une vie locale riche et de qualité.

Je souhaite que 2022 soit une année prospère et heureuse pour vous tous.

Une année conviviale et solidaire pour la commune de Val d'Arry.

Christian VENGEONS
Maire de Val d'Arry

Conseil Municipal

Maire VAL D'ARRY : Christian VENGEONS

Maire délégué de Noyers-Bocage : Yves ALEXANDRE

Maire déléguée de Missy : Josiane LECUYER

Maire déléguée de Le Locheur : Béatrice MALBEC

Maire déléguée de Tournay-sur-Odon : Virginie DAUTY

Maire Adjoint, Gestion de l'eau et Assainissement :

Jérémie Desguée

Les conseillers municipaux : Annie Blin, Cécile Charbonnier, Frédéric David, Nathalie David, Arnaud Dubois, Audrey Dubreuil, Sébastien Gilbert, Valérie Gilette, Jacky Godard, Jacques Hervieu, Chloé Le Rouilly, Christelle Lecapitaine, Marc-Antoine Lemièrre, Mickaël Patience, Philippe Pelletier, Virginie Peltier, Jérôme Ravache.

Personnel Communal

Secrétaire générale des services : Laure Meudec

Secrétariat : Lauryne Bataille, Azeline Djerbi, Morgane Proment

Employés communaux : Fabienne Anquetil, Pierrette Asselain, Odile Bazire, Arlette Cineux, Isabelle Croix, Lucie Cuquemel, Christine Delamarre, Angélique Gendrin, Christine Gilette, Hélène Guy, Caren Le Berre, Pascale Lechartier, Camille Lechevalier, Léa Ménard, Sylvie Rouso, Marion Tranchant

Entretien espaces verts : Claude Croix, Patrick Daigremont, Eric Delacour, Jonathan Desnos, Guillaume Graffin, Thomas Leneyle (chauffeur du bus scolaire)

Élection présidentielle 10 et 24 avril 2022



Vérifiez votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site : service-public.fr

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au **4 mars 2022** pour vous inscrire :

- en mairie, munis d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile)
- par internet sur **service-public.fr**
- par courrier : formulaire CERFA 12669*02 à télécharger sur **service-public.fr**

Info Parcours citoyenneté



Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs.

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie munie d'une pièce d'identité et du livret de famille, ou en ligne pour certaines communes : **service-public.fr**

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à **majdc.fr**, vous pourrez ainsi :

- Découvrir ce qu'est la JDC,
- Télécharger votre convocation,
- Changer la date de votre JDC,
- Être guidé jusqu'au site de convocation,
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis.

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité, il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national de Caen : 09 70 84 51 51

Du lundi au jeudi de 9h à 11h 45 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. Pas d'accueil public.

csn-caen.jdc.fct@intra.def.gouv.fr

État civil 2021

NAISSANCES 2021

NOYERS-BOCAGE

Thiago REPEL	13 janvier
Margot COJAN	30 janvier
Lylou SURVILLE	5 février
Maud MOUCHEL	19 avril
Lisandro RIOCHE	24 avril
Nina SAFFRE CAUVIN	10 juin
Sandro ENUKIDZE	5 juillet
Soa DRANEBOIS DELARUE	22 juillet
Louis CASSANAS TEMPERTON	10 août
Samuel BOUDIN	11 septembre
Noham GILAIN	13 septembre
Maël HEDOUX	29 septembre
Bérénice BIABAUD	8 octobre
Maddy LECOQ	19 octobre
Kenzo SADO	24 octobre
Romy GANSO	26 octobre
Arsène LAMARE	27 octobre
Robin NICOLAS	28 octobre
Chloé LEGATELOIS POTDEFER	15 novembre

MISSY

Mayline PICQUENOT	15 mai
Aaron THOURET	22 juillet
Moana COMBRUN	24 juillet
Angèle MAHIEU	2 août
Léna QUEDEVILLE REVET	20 septembre
Lilian MOUILLARD LE PLEUX	1 ^{er} octobre
Lyla MADELINE ROYE	26 octobre
Lily DARNET	21 décembre

LE LOCHEUR

Norah PAUL	30 septembre
------------	--------------

TOURNAI-SUR-ODON

Juliette PREVOST	19 janvier
Matteo CHEVALLIER	27 avril
Quentin OTHON	9 juin
Roma FERRAZ FERREIRA	20 juin
Sacha VILLARD	12 octobre
Aurélien VERGY DOREMUS	20 octobre

DÉCÈS 2021

NOYERS-BOCAGE

Liliane GONDOUIN	11 février
Gabrielle PELLETEY	23 février
Jocelyne MARIE	11 mars
Germaine VARIN	30 juillet
Jessie DICTUS	25 octobre
Claude DUCHÂTELLE	6 novembre
Françoise DEBOMY	11 novembre

MISSY

Marcel VOISIN	23 mars
Guy SECOUÉ	17 juillet
Serge BERNARD	14 août
Rolande AGNÈS	6 octobre

MARIAGES 2021

NOYERS-BOCAGE

Naoual LOUIYEN & Ebubekir GÜL	29 mai
Lesly LEVIONNOIS & Gaëtan LEPAGE	14 août
Aurélie PERRELLE & Nicolas LE BRETON	28 août

LE LOCHEUR

Gaëlle RODEIRON & Antoine CHARLES	17 avril
-----------------------------------	----------

TOURNAI-SUR-ODON

Laura GRUJARD & Khalil DARRAZI	4 décembre
--------------------------------	------------



Pôle Santé à Val d'Arry

Ouverture du Pôle Santé de Val d'Arry depuis Juillet 2021

Face au constat de la désertification médicale, Pré Bocage Intercom s'est engagé depuis 2017 dans un programme global de Pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA) sur son territoire.

Depuis juillet 2021, le Pôle Santé de Val d'Arry, situé rue des Lilas accueille une vingtaine de professionnels sur 500 m² : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathes, diététicienne, psychologues...



MEMENTO

EN CAS D'URGENCE

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police / Gendarmerie : 17
- N° d'urgence européen : 112
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes par fax ou SMS : 114
- Pharmacie d'urgence : 3237
- Médecin d'urgence : 116 117

GENDARMERIE NATIONALE

- Communauté de brigades
- Tilly sur Seulles : 02 31 08 34 30
- Villers Bocage : 02 31 08 35 88

SERVICES DE DÉPANNAGE

- Eau : 02 31 52 53 54
- EDF dépannage : 08 10 33 30 14
- Téléphone dérangement : 13
- Renseignements : 118 218

SERVICE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN (APPELS GRATUITS)

- Allo enfance maltraitée : 119
- SOS violence : 08 10 55 55 00
- Violences femmes info : 3919
- Sida info : 08 00 84 08 00

SANTÉ À VAL D'ARRY

Pharmacie : 2, place de l'Eglise
02 31 77 97 03

MAISON MÉDICALE - NOYERS-BOCAGE

2, rue des Lilas

Médecins - 02 31 39 72 09

- M^{me} Derule
- M. Cottenceau
- M^{me} Faucheux

Diététicienne Nutritionniste

- M^{me} Lemonnier - 07 82 27 81 37

Ergothérapeute

- M^{me} Alonso Choya - 06 31 80 86 57
- M^{me} Schmidt - 06 64 66 14 69

Infirmier(e)s

- M. Deros - 06 89 75 05 86
- M^{me} de Zutter : 07 61 61 30 11
- M^{me} Lecordier : 06 48 41 50 17
- M^{me} Navarrete : 06 48 41 50 17

Kinésithérapeutes - 02 31 47 36 82

- M. Hallais
- M^{me} Houssin
- M^{me} Louvel
- M. Courtois
- M. Normand

Orthophonistes

- M^{me} Cortabitarte - 06 32 85 62 77

Ostéopathes D.O - 06 11 72 19 3

- M^{me} Pujol-Rey
- M^{me} Sanchioni

Psychologue, psychothérapeute

- M^{me} Esquerre - 06 42 65 99 78

Sophrologue

- M^{me} Jacqueline - 06 17 50 15 58

MISSY

Orthophonistes - 02 31 77 37 24

32, route de Bretagne

- M^{me} Guérin
- M^{me} Gautrin
- M^{me} Quibeuf

LE LOCHEUR

Infirmière

- M^{me} Blanchoin Douet Patra
06 13 25 54 55

TOURNAY-SUR-ODON

Psychologues

Lieu-dit Villodon

- M. Sedaghati Ansari Kiomars
02 31 77 42 48

La Bruyère

- M^{me} Morillon - 06 43 93 09 68
- M^{me} Marin - 06 33 62 16 63
- M^{me} Marin-Frille - 06 87 13 49 23

Coach Vocal

- M^{me} Lehot - 06 30 99 25 51

Les professionnels de Val d'Arry

AGENCE POSTALE

- 02 31 47 57 72
- Ouvertures : mardi, mercredi, jeudi et vendredi 14h15-17h15 et samedi 10h15-12h00. Levée du courrier à 9h (boîte jaune) et 15h (guichet).

COMMERÇANTS

Nul bar ailleurs :

- Bar-Brasserie-tabac-journaux
- 1800, rte de Bretagne - 02 31 77 09 18

Boucherie charcuterie :

- 2, rue des écoles - 02 31 47 51 79

Boulangerie :

- 1, rue Notre Dame - 02 31 26 51 44

Salon de coiffure :

- 12, place de l'Église - 02 31 77 53 88

O'Macarons du Bonheur

- Hameau de Brettevillette - Noyers-Bocage - 06 33 75 24 46

COMMERÇANTS AMBULANTS

Couturière : jeudi matin

Esthéticienne : mercredi tous les 15 jours

Pizza : jeudi soir devant la mairie

Poissonnier : jeudi matin devant la mairie

Primeur : dimanche matin

JUSTICE

Afin de faciliter le règlement amiable des petits conflits, un conciliateur de justice a été nommé sur le canton de Villers-Bocage. Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit.

Conciliateur M. Oziol - 02 31 77 02 18

- 2^e mercredi du mois 9h-12h - Villers-Bocage
- 4^e jeudi du mois 9h-12h - Caumont l'Éventé

MÉDIATHÈQUE

- 02 31 24 40 85
- bibliothequenoyersbocage@orange.fr
- Ouvertures : mercredi 15h-17h, jeudi 16h30-19h, vendredi 16h30-18h30, samedi 10h-12h.
- **Tarif pour les habitants du Val d'Arry :** 5 € / pers. ; 10 € / 2 pers. ou plus. **Pour les hors-commune :** 10 € / pers. ; 20 € / 2 pers. ou plus.

OFFICE NOTARIAL

- 9, rue de la Croix Picard - 02 31 77 97 63

POINT INFO 14

- La Poste - 02 31 30 11 53
- Jeudi de 14h15 à 17h15
- nm.vbintercom@gmail.com

Solidarité à Val d'Arry



ADMR

Association au service de toutes les personnes qui ont des besoins d'aide momentanément ou de façon permanente.

- Maison des Associations - Rue Cabotière Evrecy - 02 31 08 09 62
- Secrétariat : lundi 8h-13h, mercredi 8h-12h30, jeudi 13h-17h30, vendredi 8h-12h et samedi 10h-12h.

Possibilité de portage de repas à domicile.

ASSOCIATION ÉQUILIBRE

- 06 99 26 29 68
- association.equilibre@yahoo.fr
- Transport accompagné de 13h à 19h
- Livraison de repas traditionnel



BAC-BACER-1.2.B

51 Route de Torigni - Caumont-l'Éventé

BAC : 02 31 77 34 67

- i2b.bacprebocage@wanadoo.fr
- lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

BACER : 02 31 77 06 08

- Lundi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h

SSIAD

Service de Soins Infirmiers à Domicile d'Evrecy

- 20 rue de la Cabotière - Evrecy
- 02 31 80 47 21
- Tous les jours 9h-16h sauf mercredi
- clemoigne001@lerss.fr
- lfauve001@lerss.fr

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale a vocation à instruire les demandes d'aide sociale et à orienter vers les autorités compétentes telles que le Département, services sociaux.

Composition

7 membres au Conseil d'administration et 7 autres membres désignés hors conseil.

- | | |
|------------------------|----------------------|
| • Béatrice MALBEC | • Michel LEFEVRE |
| • Marc-Antoine LEMIERE | • Martine MARSAUDON |
| • Jérôme RAVACHE | • Cécile CHARBONNIER |
| • Lucienne PIHEN | • Annie BLIN |
| • Monique CHARLES | • Virginie DAUTY |
| • Michèle FERRON | • Céline BRÉAND |
| • Murielle SALIGNON | |

Contact Mairie Val d'Arry : 02 31 77 16 12

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

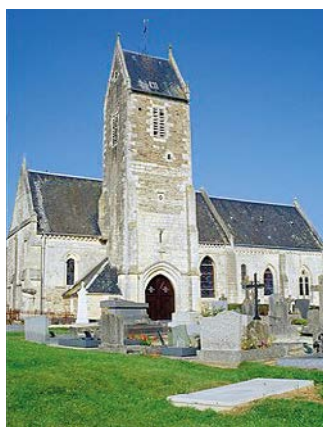
- Rue des Jardins - 14260 Les Monts d'Aunay
- 02 31 77 62 41

Du côté des travaux...

...CE QUI S'EST PASSÉ EN 2021 !

Un programme conséquent des travaux au cours de l'année, tourné autour de 3 axes :

- La voirie :** Nous avons poursuivi le travail de diagnostic des voies communales en collaboration avec Pré-Bocage Intercom. Ce travail consiste à répertorier l'ensemble des voies communales, leurs longueurs, leurs largeurs et surtout leur état, afin de parvenir à une réfection des voiries en commençant par les plus endommagées. Beaucoup de travail a été fait depuis la prise de compétence par Pré-Bocage Intercom, notre rôle étant de définir les priorités de travaux et d'apporter le concours financier de la commune sur des améliorations complémentaires. En 2021, Ce sont les communes de Le Locheur et Tournay sur Odon qui ont bénéficié des travaux de l'Intercom avec la réfection de La Montée à Le Locheur et de la route accédant à l'Eglise à Tournay-sur-Odon. En complément la commune a assumé des travaux de gestion des eaux pluviales pour améliorer le réseau à La Montée et route d'Arry. Des travaux ont également été réalisés, rue de Sourdeval, création d'un trottoir au Pôle Santé et route de Tournay à Noyers-Bocage. Le chemin du Val et l'impasse des Coulons à Tournay-sur-Odon ont été entièrement refaits par la commune. Nous avons aussi aménagé des places de stationnement aux Bas des Forges à Missy, afin de créer des places de parking pour les maisons de la route de Bretagne, et éviter ainsi les encombrements de véhicules au bord de la route de Bretagne.



Eglise de Le Locheur



Parking école, terrain de sports



Mur du Cimetière de Missy



Chemin du Val à Tournay-sur-Odon



Chemin de l'église de Tournay-sur-Odon



Impasse des Coulons à Tournay-sur-Odon



Parc du Bas des Forges à Missy

Du côté des travaux...



- **L'entretien des Bâtiments communaux :** La commune de Val d'Arry possède de nombreux bâtiments y compris 4 églises. Ces bâtiments nécessitent des travaux de maintenance et d'entretien, en 2021 l'accent a été porté sur l'Eglise de Noyers-Bocage en changeant le système de chauffage et en rénovant la toiture de l'église. Le coût des travaux s'est élevé à **35 536,86 €**. La base de loisirs du Locheur, le préau de l'école de Tournay, le mur du cimetière de Missy et l'église de Le Locheur ont fait l'objet de travaux pour un montant de **11 087,67 €**.
- **L'aménagement de l'Ecole :** Cela a été la priorité de l'année, l'installation de jeux dans les cours de récréations et des travaux de sécurité, extension du parking du stade, et des compléments de travaux de sécurité ont représenté un montant total d'investissement de **55 090 €**. A ces travaux, il faut ajouter l'installation de l'école numérique, l'équipement d'une 10^e classe et l'achat de matériel pédagogique pour les écoles qui s'élèvent à **41 462,34 €**.

Au total, ce sont **207 699,82 €** qui ont été investis au cours de l'exercice budgétaire de 2021, vous en avez une ventilation précise. Cette somme représente la volonté de la commune de s'inscrire sur des dépenses structurantes pour construire l'avenir, et préserver les patrimoines communaux, qu'il s'agisse de la voirie ou des bâtiments. Nous essaierons de maintenir cette capacité d'autofinancement dans nos investissements pour les années à venir.

Yves ALEXANDRE
Maire délégué de Noyers-Bocage

Animation, urbanisme, voirie,
bâtiments et espaces publics



Gestion de nos déchets

LES ORDURES MÉNAGÈRES

A compter du 7 mars, les jours et fréquences de collectes changent ! (voir détails page 12). Les ordures ménagères doivent être déposées la veille au soir à partir de 19 heures.

Avec les bacs pucés, le choix des sacs poubelles est libre, **aucune nouvelle distribution de sacs ne sera effectuée.** Merci de porter grande attention à l'intégrité des sacs dans les poubelles, car seules les ordures ménagères dans des sacs non éventrés et fermés seront collectées.

LE TRI SÉLECTIF

La collecte des papiers et emballages est effectuée à l'aide de sacs jaunes, **tous les 15 jours, les semaines impaires.** Les sacs jaunes comme les ordures ménagères doivent être déposés la veille au soir à partir de 19 heures.

DISTRIBUTIONS DES SACS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Une distribution annuelle est organisée chaque année en décembre dans chaque mairie déléguée. Vous pouvez venir en mairie pour retirer de nouveaux rouleaux de sacs jaunes pour vous réapprovisionner.

NOUVEAU TRI

Depuis octobre 2020, la collecte des recyclables dans les sacs jaunes s'est ouverte à tous les papiers, petits cartons et

tous les emballages en plastique : plus de précisions sur : <https://seroc14.fr/trier/regles-de-tri/>

Merci de penser à vider toutes bouteilles en plastique avant la mise en sacs et à aplatir vos emballages afin de minimiser le volume des déchets recyclables collectés.

LES DÉCHETS EN VERRE

Bouteilles, bocaux et pots en verre doivent être déposés dans les points d'apport volontaire de votre commune.

DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

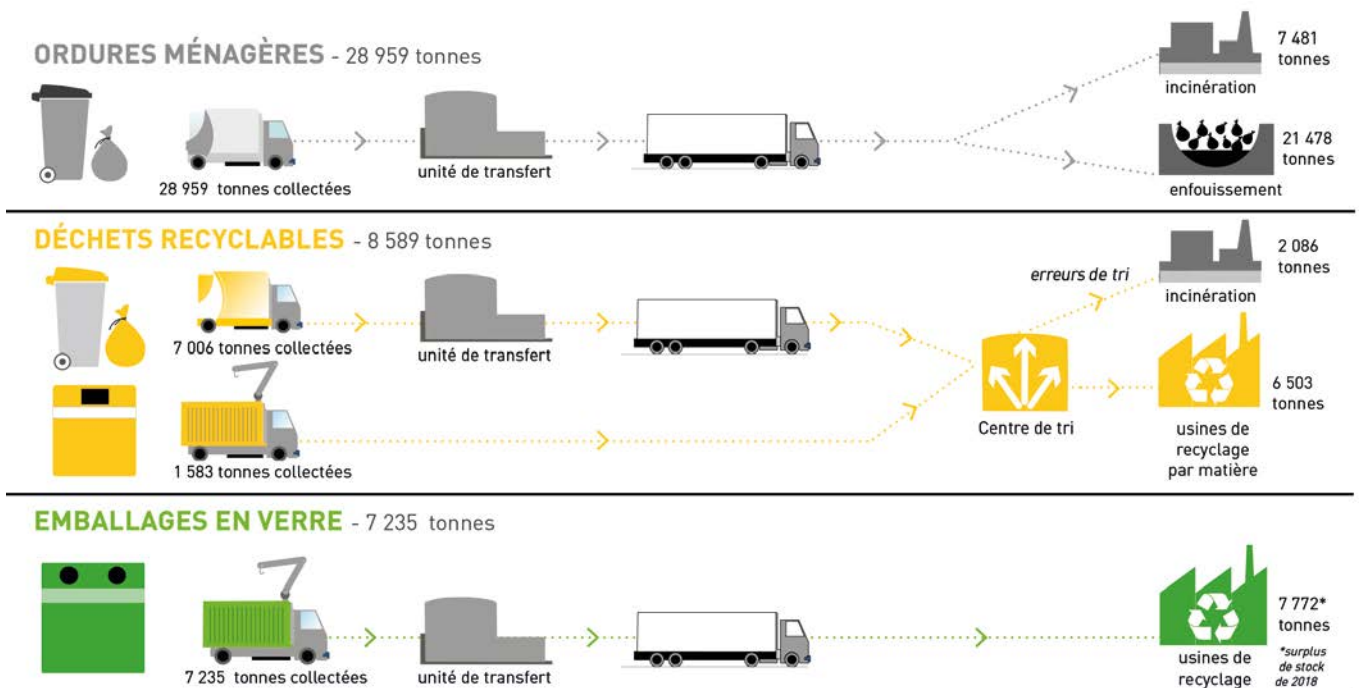
La pharmacie de Noyers-Bocage vous informe qu'elle est habilitée à prendre en charge les déchets de soins à risques infectieux. Elle vous rappelle aussi que vous pouvez déposer vos médicaments périmés.

DÉCHETS VERTS

Les tontes de gazons, les tailles de haies, et les feuilles mortes représentent un grand volume pour chaque habitant de la commune. Une aire de dépôt des déchets uniquement tonte et taille d'arbres (les souches d'arbres sont refusées) est à votre disposition auprès de la station d'épuration. L'ouverture au public est régulière, pendant toute l'année.

CHEMINS DES DÉCHETS

Savez-vous ce que deviennent vos déchets une fois déposés au pied de votre porte, dans le conteneur ou en déchèterie ? Chaque type de déchet a un itinéraire différent.



Déchetteries

Deux déchetteries sont à votre disposition dont l'accès est entièrement gratuit :

- **MAISONCELLES PELVEY** : Route de Saint-Georges-d'Aunay, Les Parts, 14310 Maisoncelles Pelvey
- **LIVRY** : lieu-dit Briquessart D173, Livry, 14240 Caumont-sur-Aure

CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

L'accès aux déchetteries est gratuit mais se fait par une carte magnétique personnalisée, y compris la plateforme des déchets verts de Noyers-Bocage. Cette carte est à retirer aux Monts d'Aunay auprès du Pôle déchets recyclables et urbanisme de Pré-Bocage Intercom (31 rue de Vire, Aunay sur Odon, 14260 Les Monts d'Aunay).

Cette carte d'accès est obligatoire pour accéder aux 2 déchetteries ainsi qu'à la plateforme de dépôts déchets verts de Noyers-Bocage.

La réglementation est disponible en mairie.



HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHETTERIES ET PLATEFORME DE DÉPÔTS

	DÉCHETTERIE DE MAISONCELLES-PELVEY			
	Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
Mardi	-	14h-17h	-	14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
Jeudi	-	14h-17h	-	14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-18h

	DÉCHETTERIE DE LIVRY			
	Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
	-	14h-17h	-	14h-18h
	-	14h-17h	-	14h-18h
	-	14h-17h	-	14h-18h
	-	14h-17h	-	14h-18h
	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h

	PLATEFORME DE DÉPÔTS DE NOYERS-BOCAGE	
	Période Estivale du 1 ^{er} avril au 15 novembre	Période Hivernale du 16 novembre au 31 mars
Lundi	16h30-19h	16h30-18h
Jeudi	10h30-12h	10h30-12h
Samedi	10h-12h	1 ^{er} Samedi du mois : 10h-12h

TARIFS POUR PARTICULIERS

L'abonnement annuel comprend un maximum de 18 levées de vos bacs individuelles ou 52 ouvertures des bacs collectifs par badge et toute utilisation supplémentaire de ce service est facturée selon la grille tarifaire ci-dessous.

Effectif du foyer	BAC	Offre de services		Forfait Redevance annuelle	Levées / ouvertures complémentaires*	Levées / ouvertures supplémentaires**
		Nombre de levées / ouvertures dans l'abonnement	Services communs			
1 pers.	80 L	18 levées	<ul style="list-style-type: none"> • 26 passages pour la collecte des sacs jaunes. • 5m³ / semaine en déchetterie. • Accueil physique et téléphonique. • Accès illimité au point d'apport volontaire de verres. • Mise à disposition de sacs jaunes et de bacs pucés. 	145€	2,93€	5,85€
2 à 3 pers.	120 L			190€	4,40€	8,80€
4 à 6 pers.	180 L			260€	6,60€	13,20€
7 pers. et plus	240 L			332€	8,80€	17,60€
Badge d'identification	30 L	52 ouvertures		145€	1,10€	2,20€

*entre 19 et 24 levées du bac individuel ou 52 et 69 ouvertures pour les badges ** à partir de 25 levées du bac et 70 ouvertures pour les badges

CALENDRIERS DE COLLECTES 2022

A compter du 7 mars 2022, les jours et les fréquences de collecte changent ! Vous êtes tous concernés ! Sortez bien votre bac et vos sacs jaunes la veille au soir à partir de 19h.

NOYERS-BOCAGE

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1	JE 1 35	SA 1	MA 1	JE 1 48
ME 2	SA 2	LU 2	JE 2 22	SA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2
JE 3 09	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3 44	SA 3
VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4 31	DI 4	MA 4	VE 4	DI 4
SA 5	MA 5	JE 5 18	DI 5	MA 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5
DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6
LU 7	JE 7 14	SA 7	MA 7	JE 7 27	DI 7	ME 7	VE 7 40	LU 7	ME 7
MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	JE 8 36	SA 8	MA 8	JE 8 49
ME 9	SA 9	LU 9	JE 9 23	SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9
JE 10 10	DI 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10 45	SA 10
SA 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11 32	DI 11	MA 11	VE 11	DI 11
DI 12	MA 12	JE 12 19	DI 12	MA 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12
LU 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	MA 13	JE 13 41	DI 13	MA 13
ME 14	SA 14	MA 14	SA 14	JE 14 28	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14
SA 15	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15	JE 15 37	SA 15	MA 15	JE 15 50
ME 16	SA 16	LU 16	VE 16 24	SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16
JE 17 11	DI 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17 46	SA 17
VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18 33	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18
SA 19	MA 19	JE 19 20	DI 19	MA 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19
DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	MA 20	JE 20 42	DI 20	MA 20
LU 21	JE 21 16	SA 21	MA 21	JE 21 29	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21
MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	JE 22 38	SA 22	MA 22	JE 22 51
ME 23	SA 23	LU 23	JE 23 25	SA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23
JE 24 12	DI 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24 47	SA 24
SA 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25 34	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25
DI 26	MA 26	JE 26	LU 26	MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26
LU 27	ME 27	VE 27	DI 27	ME 27	SA 27	MA 27	JE 27 43	DI 27	MA 27
ME 28	SA 28	MA 28	SA 28	JE 28 30	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28
SA 29	VE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	JE 29 39	SA 29	MA 29	JE 29 52
ME 30	SA 30	LU 30	JE 30 26	SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30
JE 31 13	MA 31	DI 31	ME 31	DI 31	ME 31	LU 31	SA 31	MA 31	SA 31

MISSY

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1	JE 1 35	SA 1	MA 1	JE 1 48
ME 2	SA 2	LU 2	JE 2 22	SA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2
JE 3 09	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3 44	SA 3
VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4 31	DI 4	MA 4	VE 4	DI 4
SA 5	MA 5	JE 5 18	DI 5	MA 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5
DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	MA 6	JE 6 40	DI 6	MA 6
LU 7	JE 7 14	SA 7	MA 7	JE 7 27	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7
MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	JE 8 36	SA 8	MA 8	JE 8 49
ME 9	SA 9	LU 9	JE 9 23	SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9
JE 10 10	DI 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10 45	SA 10
SA 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11 32	DI 11	MA 11	VE 11	DI 11
DI 12	MA 12	JE 12 19	DI 12	MA 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12
LU 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	MA 13	JE 13 41	DI 13	MA 13
ME 14	SA 14	MA 14	SA 14	JE 14 28	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14
SA 15	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15	JE 15 37	SA 15	MA 15	JE 15 50
ME 16	SA 16	LU 16	VE 16 24	SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16
JE 17 11	DI 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17 46	SA 17
VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18 33	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18
SA 19	MA 19	JE 19 20	DI 19	MA 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19
DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	MA 20	JE 20 42	DI 20	MA 20
LU 21	JE 21 16	SA 21	MA 21	JE 21 29	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21
MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	JE 22 38	SA 22	MA 22	JE 22 51
ME 23	SA 23	LU 23	JE 23 25	SA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23
JE 24 12	DI 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24 47	SA 24
SA 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25 34	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25
DI 26	MA 26	JE 26	LU 26	MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26
LU 27	ME 27	VE 27	DI 27	ME 27	SA 27	MA 27	JE 27 43	DI 27	MA 27
ME 28	SA 28	MA 28	SA 28	JE 28 30	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28
SA 29	VE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	JE 29 39	SA 29	MA 29	JE 29 52
ME 30	SA 30	LU 30	JE 30 26	SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30
JE 31 13	MA 31	DI 31	ME 31	DI 31	ME 31	LU 31	SA 31	MA 31	SA 31

EMBALLAGES ET PAPIERS TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

Carton Papier Métal Plastique

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets d'hygiène, mégots, objets en plastique non électriques, restes alimentaires non consommables, etc.

EMBALLAGES EN VERRE

Tous les emballages en verre

Ordures ménagères Recyclables Rattrapage

LE LOCHEUR

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1	JE 1 35	SA 1	MA 1	JE 1 48
ME 2	SA 2	LU 2	JE 2 22	SA 2	MA 2	VE 2 35	DI 2	ME 2	VE 2
JE 3 09	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3 44	SA 3
VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4 31	DI 4	MA 4	DI 4	DI 4
SA 5	MA 5	JE 5 18	DI 5	MA 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5
DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	MA 6	JE 6 40	DI 6	MA 6
LU 7	JE 7 14	SA 7	MA 7	JE 7 27	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7
MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	JE 8 36	SA 8	MA 8	JE 8 49
ME 9	SA 9	LU 9	JE 9 23	SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9
JE 10 10	DI 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10 45	SA 10
VE 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11 32	DI 11	MA 11	VE 11	DI 11
SA 12	MA 12	JE 12 19	DI 12	MA 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12
DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	MA 13	JE 13 41	DI 13	MA 13
LU 14	JE 14 15	SA 14	MA 14	JE 14	DI 14	VE 14	SA 14	LU 14	ME 14
MA 15	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15	JE 15 37	SA 15	MA 15	JE 15 50
ME 16	SA 16	LU 16	JE 16 24	SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16
JE 17 11	DI 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17 46	SA 17
VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18 33	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18
SA 19	MA 19	JE 19 20	DI 19	MA 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19
DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	MA 20	JE 20 42	DI 20	MA 20
LU 21	JE 21 16	SA 21	MA 21	JE 21 29	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21
MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	JE 22 38	SA 22	MA 22	JE 22 51
ME 23	SA 23	LU 23	JE 23 25	SA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23
JE 24 12	DI 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24 47	SA 24
VE 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25 34	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25
SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26
DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	MA 27	JE 27 43	DI 27	MA 27
LU 28	JE 28 17	SA 28	MA 28	JE 28 30	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28
MA 29	VE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	JE 29 39	SA 29	MA 29	JE 29 52
ME 30	SA 30	LU 30	JE 30 26	SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30
JE 31 13	MA 31	DI 31	ME 31	DI 31	ME 31	LU 31	SA 31	ME 31	SA 31

TOURNAI-SUR-ODON

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1	JE 1 35	SA 1	MA 1	JE 1 48
ME 2	SA 2	LU 2	JE 2 22	SA 2	MA 2	VE 2 35	DI 2	ME 2	VE 2
JE 3 09	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3 44	SA 3
VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4 31	DI 4	MA 4	DI 4	DI 4
SA 5	MA 5	JE 5 18	DI 5	MA 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5
DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	MA 6	JE 6 40	DI 6	MA 6
LU 7	JE 7 14	SA 7	MA 7	JE 7 27	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7
MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	JE 8 36	SA 8	MA 8	JE 8 49
ME 9	SA 9	LU 9	JE 9 23	SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9
JE 10 10	DI 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10 45	SA 10
VE 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11 32	DI 11	MA 11	VE 11	DI 11
SA 12	MA 12	JE 12 19	DI 12	MA 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12
DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	MA 13	JE 13 41	DI 13	MA 13
LU 14	JE 14 15	SA 14	MA 14	JE 14	DI 14	VE 14	SA 14	LU 14	ME 14
MA 15	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15	JE 15 37	SA 15	MA 15	JE 15 50
ME 16	SA 16	LU 16	JE 16 24	SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16
JE 17 11	DI 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17 46	SA 17
VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18 33	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18
SA 19	MA 19	JE 19 20	DI 19	MA 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19
DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	MA 20	JE 20 42	DI 20	MA 20
LU 21	JE 21 16	SA 21	MA 21	JE 21 29	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21
MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	JE 22 38	SA 22	MA 22	JE 22 51
ME 23	SA 23	LU 23	JE 23 25	SA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23
JE 24 12	DI 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24 47	SA 24
VE 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25 34	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25
SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26
DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	MA 27	JE 27 43	DI 27	MA 27
LU 28	JE 28 17	SA 28	MA 28	JE 28 30	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28
MA 29	VE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	JE 29 39	SA 29	MA 29	JE 29 52
ME 30	SA 30	LU 30	JE 30 26	SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30
JE 31 13	MA 31	DI 31	ME 31	DI 31	ME 31	LU 31	SA 31	ME 31	SA 31

Déchets acceptés en déchetteries



Service redevance incitative - 02 31 77 12 36 - www.prebocageintercom.fr/dechets - ri@pbi14.fr
 Horaires d'ouverture au public : lundi au vendredi - de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermé le jeudi après-midi

N'en jetez plus... Les routes et les talus n'en peuvent plus !!!!



de cigarettes, des emballages de bières ou de soda, des plastiques, du polystyrène et du verre que l'on retrouve aux bords des routes et même dans les chemins ruraux. Ces deux jeunes filles nous démontrent par leur acte qu'en l'espace d'à peine 6 mois nous aggravons la situation.

Ces déchets, c'est nous qui les produisons, nous devons stopper cette dégradation et faire de Val d'Arry une commune propre en sensibilisant les habitants sur les efforts que nous devons faire.

Nous vous proposerons deux actions au cours du printemps :

NETTOYAGE DE PRINTEMPS
le samedi 19 mars 2022

NETTOIES TON KILOMÈTRE
le samedi 14 mai 2022

Ces deux journées ont pour objectifs de mobiliser tous les habitants de Val d'Arry (parents et enfants), maintenir propre et agréable notre commune en agissant pour la protection de l'environnement.

Vous recevrez quelques semaines avant ces actions les modalités pratiques d'inscription et d'organisation.

Christian VENGEONS
Maire de Val d'Arry

Juste avant Noël, une famille de Hauts Savoyards en vacances à Noyers-Bocage s'est adonnée à un ramassage des déchets sur le bord de la Route de Bretagne. Cette famille avait constaté au cours de l'été 2021 qu'il y avait un nombre impressionnant de déchets, elle les avait ramassés sur 50 mètres et pesés. Le 23 décembre dernier, elle a recommencé sur la même distance. Le constat est inquiétant l'été dernier 3 kg

ont été collectés, avant Noël se sont 4 kg qui ont été récupérés.

Cette famille a adressé un mail à la Mairie qui a pris le soin de lui répondre pour remercier les enfants de leur attitude éco-citoyenne.

Nous rencontrons depuis quelques années une réelle dégradation du soin que nous apportons à notre environnement immédiat et notre cadre de vie. Ce sont des paquets

Recycleries

Acheter des produits d'occasion dans les magasins des associations locales :

- **BACER** : 02 31 77 06 10
- **Deuxième Vie, Deuxième Chance** : 02 50 73 00 59
- **Emmaüs** : 02 31 37 30 57
- **A tout petit prix** : BACER, 11 rue René Huet, Villers-Bocage 02 31 77 89 47
- **La Recycl'** : BACER, rue des Fours à Chaux, Villers-Bocage 02 31 77 89 47
- **A tout petit prix** : BACER, 51 route de Torigni, Caumont-l'Eventé 02 31 77 27 74



Les bonnes pratiques

LE COMPOSTAGE

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques en un engrais naturel et riche.



On y met les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, les mouchoirs en papier et les essuie-tout, les cendres, les plantes fanées du jardin, les feuilles mortes, les branchages de petites tailles et un peu de tonte.

GÉRER SES DÉCHETS VERTS

Utilisez le mulching : La tondeuse mulcheuse coupe le gazon finement et le rejette sur la pelouse en petites morceaux, évitant ainsi le ramassage.

BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts : Au-delà des troubles auprès du voisinage générés par les odeurs de fumée et les risques d'incendies, le brûlage émet de nombreux polluants en quantité importantes qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques.

FRELON ASIATIQUE

Si vous découvrez un nid le signaler immédiatement à la mairie qui fera les démarches nécessaires gratuitement pour l'habitant.



SACS ÉVENTRÉS

Les sacs éventrés et déposés sur le trottoir ne seront pas collectés.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages, l'incinération et l'enfouissement de tout déchet sont interdits.

ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne sont plus ramassés. Ils sont à déposer individuellement dans les déchetteries. (voir page 11)

HORAIRES DE TONTES DE PELOUSES

Les tontes de pelouse, tous bruits et travaux dus à des machines, doivent être exécutés :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h

MASQUES, GANTS...

PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Des masques déjà portés, jetés à même le sol, non loin de l'entrée des commerces, des écoles, de la poste ou sur les trottoirs et dans les caniveaux et bords des routes ! Pour lutter contre les risques de propagation du Covid-19, il est indispensable que chacun respecte les règles sanitaires en vigueur, parmi lesquelles celle de jeter ses masques à usage unique dans la poubelle des ordures ménagères, de préférence enveloppés dans un sac en plastique bien fermé.

RIEN DANS LES TOILETTES

Jetées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets (protections féminines, préservatifs, couches pour bébés) causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, pompes de relèvement des eaux usées abimées, perturbations du bon fonctionnement des stations d'épuration... **Nous demandons à chacun de jeter uniquement dans les toilettes le papier toilette homologué en faisant preuve de civisme.**

TAILLE DES HAIES

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation et la visibilité en intersection de voirie).
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Le Maire peut, le cas échéant, contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 € (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

Les Haies Bocagères

Élément identitaire du paysage de Val d'Arry, la haie bocagère joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'érosion, dans la régulation des eaux et dans la protection de la faune et de la flore.

C'EST QUOI UNE HAIE ?

C'est une clôture végétale qui sert à limiter ou à protéger un champ et qui présente un alignement plus ou moins régulier d'arbres de haut jet et/ou d'arbres intermédiaires (en cépée) et/ou d'arbustes buissonnants.

A QUOI SERVENT LES HAIES ?

Les haies ont plusieurs rôles :

• Économique :

- Clôture et protection pour les animaux d'élevage et les cultures,
- Augmentation des rendements agricoles par effet brise-vent (zone protégée longue de 15 à 20 fois la hauteur de la haie),
- Stabilisation et enrichissements des sols,
- Production de bois de chauffage et d'œuvre, bois de travail (paillis pour les haies),

• Écologique :

- Conservation de la biodiversité floristique et faunistique (fournit de la nourriture, un abri et un lieu de reproduction à de nombreuses espèces),
- Régulation des inondations et épuration des eaux,
- Fonction de barrière physique contre les produits phytosanitaires,
- Stockage du carbone.

COMMENT LES PRÉSERVER ET LES PROTÉGER ?

Une grande partie des haies présentes sur le territoire, notamment celles situées en bordure de vallée ayant un rôle hydraulique en permettant d'étaler les crues et de ralentir l'érosion des sols, a été protégée au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme et des dispositions sont prévues pour maintenir ou créer de nouvelles haies.

Le département facilite la création ou la restauration de haies au travers d'aides aux collectivités, aux exploitants agricoles, aux associations et aux particuliers.

LES HAIES À VAL D'ARRY

En 2021, grâce à la volonté des agriculteurs présents sur notre commune, plus de 3 000 mètres de haies ont été plantés sur Val d'Arry et 510 mètres de haies existantes ont été reconstruites.



Photos : Haie moyenne et Haie de haut-jet, plantée à l'automne 2021, paillage avec des plaquettes de bois.

Sources : ofb.gouv.fr / calvados.fr / valdarry.fr

Béatrice MALBEC

Maire déléguée de Le Locheur

Animation, commission environnement et développement durable



Gestion de l'Eau

La gestion de l'eau dans son cycle complet, je l'ai découverte dans mon mandat d'adjoint, j'étais loin d'imaginer la complexité du dossier et surtout son importance pour l'avenir de nos enfants. La commune de Val d'Arry travaille depuis 2013 pour que le cycle de l'Eau soit régulièrement amélioré.

C'est un dossier passionnant, notre commune est très investie dans la gestion durable de l'eau en veillant à sa qualité, sa protection et sa distribution auprès de chacun.

La nouvelle station d'épuration est en service depuis 2016, sur un concept de bassins plantés de roseaux, nous allons démarrer l'épandage de boues sèches au cours de l'année 2022. En 2021, nous avons finalisé l'extension des réseaux sur la Montée au Locheur et sur les Hauts et Bas Monceaux à Missy, grâce à ces travaux, 721 habitations bénéficient de la sécurité du tout à l'égout.

Nous poursuivons notre démarche d'amélioration continue du cycle de l'eau puisque nous venons de signer avec l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et Pré-Bocage Intercom, le Contrat de Territoire Eau et Climat 2021-2024. Ce contrat vise à mobiliser tous les acteurs du territoire de Pré-Bocage Intercom pour agir sur les enjeux de sauvegarde de l'eau et de la biodiversité. Nous sommes inscrits sur l'objectif de diminution des pollutions diffuses de l'eau (ruissellement et eaux usées), pour cela nous démarrerons en 2022 un diagnostic de nos réseaux analysant leur qualité technique, leur vétusté et surtout leur adaptation suite à l'évolution récente de la commune.

Les communes de Noyers et Missy adhèrent à l'Eau du Bassin Caennais pour la distribution d'eau potable ; Le Locheur et Tournay-sur-Odon adhèrent au Syndicat d'Eau Potable du Pré-Bocage. Nous souhaitons dans un souci de simplification et de maintien de la proximité dans les décisions que les quatre communes de Val d'Arry soient rattachées au Syndicat d'Eau Potable du Pré-Bocage. Depuis le début de l'année 2021, nous travaillons avec les deux syndicats pour clarifier cette situation et n'avoir qu'un seul partenaire sur la distribution de l'eau potable, qui serait le Syndicat d'Eau Potable du Pré-Bocage. Tout cela coule de source !!!

Jérémie DESGUÉE

Adjoint

chargé de la gestion de l'eau et de l'assainissement



Les Bouchons d'Amour

Notre association "Les Bouchons d'Amour" récupère tous les bouchons et couvercles en plastiques afin d'aider les personnes en situation de handicap mais aussi pour valoriser les déchets.

Un recycleur nous achète ce plastique et le transforme. Le financement est intégralement reversé en aide pour les handicapés.

Vous trouverez plus d'informations en Mairie ou bien en nous contactant.

A Val d'Arry, 2 points de collectes sont prévus :

- **Mairie de Noyers-Bocage.**
- **Déchetterie de Noyers-Bocage.**

Donner vos bouchons et couvercles en plastique est un petit geste vous, mais une joie immense pour les personnes qui n'ont pas la santé.

www.bouchonsdamour.com



Gaspillage alimentaire, les bons gestes

En France, le gaspillage alimentaire représente 20 kg de déchets par an et par personne, dont 7 kg encore emballés et 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés.. Soit un budget de 400 € par foyer jetés à la poubelle !

10 GESTES ANTI-GASPI

- 1. Acheter en quantité adaptée et planifier les repas ;
- 2. Acheter les produits frais en dernier pour préserver leur fraîcheur ;
- 3. Respecter la chaîne du froid, c'est l'assurance d'un aliment bien conservé ;
- 4. Bien lire les étiquettes et faire la différence entre la DLC et la DDM ;
- 5. Ranger logiquement les aliments dans le réfrigérateur et le nettoyer régulièrement ;
- 6. Congeler pour mieux conserver les aliments ;
- 7. Savoir accommoder les restes, en apprenant à cuisiner autrement ;
- 8. A la cantine, au restaurant ou chez soi, ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre ;
- 9. A la fin du repas, ne jeter que les aliments ou les restes qui ne peuvent pas être conservés ;
- 10. Au restaurant, demander à emporter ses restes.



Groupe Scolaire Val d'Arry



CONTACT ECOLE

Mairie de Val d'Arry
Service des affaires scolaires
(1^{er} étage)

Permanence du secrétariat

aux jours et heures d'ouverture de la
Mairie de Val d'Arry :
02 31 77 16 12
scolaire@valdarry.fr

Retrouvez les activités de l'école sur le blog des écoles de Val d'Arry :

[https://blogs.ac-normandie.fr/
ecolesnoyersmissy/](https://blogs.ac-normandie.fr/ecolesnoyersmissy/)

Pour signaler les absences
aux accueils périscolaires
(garderie, cantine) :
scolaire@valdarry.fr

LE GROUPE SCOLAIRE INAUGURÉ LE 4 SEPTEMBRE 2021

Il est équipé de salles spacieuses, de services de communication et d'accès aux nouvelles technologies. L'équipe pédagogique est conséquente. Des accompagnements scolaires complémentaires, des services périscolaires de qualité, un ramassage scolaire dans tous les hameaux, des équipements disponibles pour le centre de loisirs sont ainsi proposés.

COMME DES AIRES DE JEUX À L'ECOLE DE VAL D'ARRY !

Les 245 élèves de l'école de Val d'Arry profitent, depuis la rentrée de septembre 2021, d'un nouvel équipement des cours de récréation, avec l'installation pendant l'été d'une

aire de jeux dans chaque cours de récréation, d'un tableau de craies, d'un jardin japonais, d'un mur d'escalade, d'un circuit vélos et de tables et bancs de repos, et d'un terrain de basket.

Cet aménagement adapté est le fruit d'un travail collaboratif entre les élèves et leurs professeurs, et grâce aux échanges entre le centre de loisirs, l'Association des parents d'élèves APEMINO, les parents d'élèves, les agents communaux et la Mairie.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

- **2 036 203** : c'est en euros le coût total du projet scolaire. En 2016, le coût du projet scolaire avait été évalué à 2 327 232 €. Le coût final, auquel devront s'ajouter les équipements de 2021 (aménagement des cours de récréation, travaux divers), est donc situé en deçà. L'État a apporté une aide pour un montant de 815 273 €, soit environ 40 % du coût total.
- **10** : c'est le nombre de classes qui sont aujourd'hui ouvertes au sein du groupe scolaire.
- **245** : c'est le nombre d'enfants accueillis pour cette rentrée 2021-2022, contre 146 en 2016.
- **783** : c'est en m², la création de classes et bureaux auxquels s'ajoutent 241 m² pour le restaurant scolaire.
- **482** : c'est en m², la taille des bâtiments de maternelle qui ont été rénovés.



UNE DEUXIÈME PHASE DE TRAVAUX

L'inscription de 245 élèves en 2021 indique que les locaux et les espaces dédiés aux scolaires sont déjà trop exigus. Cela montre la vitalité et l'attractivité de notre commune. C'est la raison pour laquelle nous travaillons depuis le printemps sur la phase 2 du projet scolaire. Cette deuxième phase est inscrite dans le Contrat de relance et de transition énergétique engagé par l'État à l'échelle du territoire de Pré-Bocage Intercom.



Josiane LECUYER
Maire déléguée de Missy

Animation,
commission pôle enfance



INFORMATIONS PRATIQUES



HORAIRES DE L'ÉCOLE

- 8h30/11h30 et 13h15/16h15 pour les classes allant de la PS au CE1
- 8h45/11h45 et 13h30/16h30 pour les classes allant de CE1/CE2 au CM2.



RESTAURANT SCOLAIRE

2 services à table fonctionnent entre 11h30 et 13h20 avec une moyenne de 195 rationnaires par jour les Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

TARIFS 2021/2022

QUOTIENT FAMILIAL	REPAS
Inférieur à 620€	2,58€
Entre 621€ et 820€	3,14€
Entre 821€ et 1100€	3,75€
Supérieur à 1101€	4,35€
Tarif enfant en famille d'accueil	2,58€
Tarif Adulte	4,56€
Repas spécifique pour raison médicale apporté par un enfant	Accueil gratuit de l'enfant au restaurant scolaire

Un justificatif de quotient familial est exigé. En l'absence, le tarif maximal sera appliqué.

Une réduction de 20 % sera appliquée sur la tarification du 3^e enfant scolarisé à Val d'Arry.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie est ouverte tous les jours scolaires de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Un goûter est distribué aux enfants et une étude surveillée est en place pour les enfants du CE1 au CM2 de 17h à 17h30.

TARIFS 2021/2022

CRÉNEAUX	TARIF UNIQUE
Matin, arrivée entre 7h20 et 8h20	1.80€
Le soir de 16h30 à 17h45 (goûter inclus)	2.50€
Le soir de 17h45 à 18h30	1.00€



LE TRANSPORT SCOLAIRE

Deux circuits sont mis en place :
TOURNAY-SUR-ODON / LE LOCHEUR
et NOYERS-BOCAGE / MISSY

L'inscription et le paiement sont à effectuer sur le site internet de la Région Normandie transport.normandie.fr

Les circuits sont disponibles sur valdarry.fr

Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels « À Pas de Lutins » de Pré-Bocage Intercom est un lieu d'information, d'échange et de rencontre pour les parents, futurs parents, enfants, assistants maternels, garde à domicile et candidats à l'agrément. Christelle Legrand, Animatrice du RAM, diplômée en petite enfance, vous recevra sur rendez-vous ou lors des temps de rencontre.



Service gratuit

Relais Assistants Maternels

Lieu d'information, d'échange et de rencontre, guichet unique

Pour les parents, futurs parents, assistants maternels, gardes à domicile et candidats à l'agrément

Les RAM vous accueillent sur rendez-vous

Les Mardis, Mercredis et Vendredis de 14h à 17h
Le premier samedi du mois de 9h à 12h
(sous réserve de modification)

À PETITS PAS
18, rue Émile Samson - 14 310 Villers-Bocage
ram-rubis@pbi14.fr
Sauf le mardi : 1^{er} étage de la mairie de Caumont-sur-Aure (Caumont-l'Éventé)

À PAS DE LUTINS
18, rue Emile Samson - 14 310 Villers-Bocage
ram-emeraude@pbi14.fr

AUX MONTS DES LUTINS
Maison de Services au Public
31, route de Vire - Aunay-sur-Odon
14260 Les Monts d'Aunay
ram-saphir@pbi14.fr

Les RAM vous accueillent en matinées d'éveil **sur inscription** :
Mardi, jeudi et vendredi matin
Programmes et modalités d'inscription disponibles auprès des RAM
Pour contacter les responsables des RAM, un numéro unique : 02.31.77.57.48
www.prebocageintercom.fr

LE RAM ACCOMPAGNE DANS LA RECHERCHE DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT ACCUEILLI À DOMICILE

Pour les enfants
accompagnés d'un adulte

- MATINÉES D'ÉVEIL** dans un espace adapté pour rencontrer d'autres enfants, jouer, créer, grandir. À son rythme, l'enfant découvre la vie en groupe en complément des expériences vécues chez l'assistant maternel.
- MANIFESTATIONS** pour découvrir le monde différemment. (spectacles, sorties...)

Pour les parents & futurs parents

- RENSEIGNEMENTS** sur tous les modes d'accueil du territoire
- LISTE** des assistants maternels agréés
- INFORMATION** sur les droits et devoirs en tant que particulier employeur
- ACCOMPAGNEMENT** dans les démarches administratives (contrat de travail, Pajemploi, CAF...)
- ÉCOUTE** concernant l'accueil de l'enfant
- ACCOMPAGNEMENT** du rôle de parent

Pour les professionnels de l'accueil à domicile & candidats à l'agrément

- INFORMATION SUR LES PROFESSIONS** d'assistant maternel et de garde à domicile : statut, agrément, ...
- INFORMATION SUR LES DROITS ET DEVOIRS** en tant que salarié...
- RENCONTRE** avec d'autres professionnels de la petite enfance et partage d'expériences au cours des soirées, des ateliers d'éveil et des manifestations
- RÉUNIONS THÉMATIQUES** en lien avec l'accueil de l'enfant et les spécificités de l'accueil à domicile
- ACCOMPAGNEMENT** de la pratique professionnelle
- RENSEIGNEMENT** sur la formation continue

Pour les parents employeurs & professionnels

- ANIMATIONS** accès aux matinées d'éveil, manifestations et réunions (et possibilité d'exprimer ses idées et compétences)
- SERVICE DE DOCUMENTATION** (livres, CD, revues à emprunter gratuitement)

Centre de loisirs

LE JARDIN PARTAGÉ CULTIVE LE LIEN SOCIAL À VAL-D'ARRY

Les enfants du centre de loisirs de Val d'Arry participent aux plantations du jardin partagé. Une parcelle unique pour des séances de jardinage ludique et pédagogique.



Sortie Ados

En 2020, il n'y avait pas eu de sortie organisée avec les jeunes de la commune à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Pour renouer avec cette manifestation, l'équipe municipale a proposé une journée au parc Bayeux Aventure. 38 jeunes ont pu profiter des activités de loisirs sportives et ludiques au cours d'une journée agréablement ensoleillée.



Locaux Jeunes

11-18 ANS

Pour les plus grands, Pré-Bocage Intercom propose trois locaux jeunes sur le territoire.

Ouverts les mercredis et samedis en période scolaire et du lundi au samedi pendant les vacances, ils proposent aux jeunes de nombreuses activités manuelles, sportives et culturelles, mais également de pouvoir prendre part à la vie en collectivité et de proposer des projets de réalisation.

Retrouvez-les à Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay et Villers-Bocage.

www.prebocageintercom.fr

Itinéraire en quête d'Artiste

L'association Réalité art actuel est une association de développement de l'art contemporain et de la mémoire patrimoniale en Pré-Bocage normand. A travers l'organisation d'expositions, de spectacles, de conférences, elle présente des artistes plasticiens reconnus ou émergents représentatifs des tendances de l'art d'aujourd'hui.

EN 2021

4 expositions et 2 conférences à Val d'Arry

Pour sa 3^e édition, « Itinéraire en quête d'artistes » organisé par l'association Réalité Art en partenariat avec Pré-Bocage intercom lors des journées du patrimoine en septembre, a proposé un parcours itinérant pour découvrir le travail de 48 artistes répartis sur 16 lieux différents à travers le territoire de Pré-Bocage Intercom.



Jacques Blondel a exposé dans l'église de Noyers-Bocage ses photographies réalisées en Asie et évoquant les croyances religieuses.

A l'ancienne école de Tournay-sur-Odon Martine Py a présenté l'exposition « Exlibris » de son mari Claude Py.

L'ancienne école de Missy a accueilli l'artiste Mireille Riffaud pour son exposition et ses démonstrations de gravure en « bois perdu ».



2 conférences sur l'histoire de l'art à Noyers-Bocage

« LA MAISON TELLIER ET LE PLAISIR »

Martine BARANSKY historienne de l'art et la Compagnie de la Lanterne ont proposé une Conférence-Théâtralisée autour de la nouvelle « La maison Tellier » de Guy de Maupassant et son adaptation cinématographique de Max Ophuls « Le Plaisir » film tourné en 1951 près du château de Pontecoulant avec Jean Gabin, Danielle Darrieux, Pierre Brasseur et Madeleine Renaud.

« DEUX DESTINS, DEUX AMIES »

La troupe de La Male Herbe a proposé un spectacle suivi d'un échange avec Martine Baransky, à partir des oeuvres de deux amies artistes peintre séparées par la guerre, Marianne Van Der Linden Urban (Berlin 1915- Longvillers 1997) et Charlotte Salomon (Berlin 1917 - Auschwitz 1943). Marianne arrive à Aunay-sur-Odon en 1950 où elle exercera son art pendant près de 50 ans.

EN 2022

• **Week-ends 17/18 et 24/25 septembre 2022** : prochaine édition de « Itinéraire, en quête d'artistes ». L'ancienne école de Tournay-sur-Odon accueillera une exposition de photographies organisée en partenariat avec l'association « **Surface Sans Cible** » avec des œuvres illustrant la vivacité, l'originalité et la diversité de la photographie contemporaine en Normandie. La chapelle du château de Ragny accueillera également une exposition.

• **Du 5 au 13 novembre 2022 - ancienne école de Tournay-sur-Odon** : exposition « **Bas les masques** » organisée par l'association « **Réalité Art Actuel** ». Huit peintres-plasticiens travaillant en binôme présenteront des œuvres comportant des traces d'une énigme. Le public sera invité à découvrir ce que les artistes ont dissimulé en utilisant, jeux, symboles, leurres, effacements... des ateliers seront proposés aux scolaires.

• **3/4 décembre 2022 : deuxième salon-brocante musical** autour des disques vinyle, CD, DVD, magazines, partitions musicales, platines disques, objets vintage, posters, cartes postales et œuvres d'artistes (dessins, peintures, photos, etc.) Salle des fêtes de Val d'Arry à Noyers Bocage.

Virginie DAUTY

Maire déléguée de Tournay-sur-Odon

Animation, vie communale, culture et communication



Médiathèque Val d'Arry



M. Lhomme et Mme Douchin médiathèque

UNE ANNÉE TOUJOURS IMPACTÉE PAR LA CRISE

Malgré quelques nouvelles inscriptions, la médiathèque a perdu une centaine de lecteurs qui ne sont pas revenus depuis le début de la crise sanitaire. Toutefois elle a réalisé cette année 10265 prêts, un record depuis son ouverture en 2013.

La médiathèque a pu de nouveau accueillir les classe de l'école depuis la rentrée de septembre. Une bénévole intervient au Relais des Assistants Maternels une fois par trimestre.

Elle a proposé plusieurs expositions, des tableaux réalisés par une bénévole, une exposition dans le cadre du bi-centenaire de la mort de Napoléon 1^{er}.

Elle participe aux Ateliers de l'info dans le cadre du programme Regards croisés initié par PBI, avec une intervention de l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix dans les classes de CM1 et CM2 sur le thème de la désinformation et des fake news. Pour 2022 la thématique retenue est « Climat, Nature, Environnement »

Enfin les visiteurs ont pu voir l'exposition photoreportage « Vénézuéla, la chute sans fin » sélectionnée au prix Bayeux Calvados Normandie des correspondants de guerre.

La médiathèque continue d'enrichir ses collections par des achats mensuels réguliers, mais aussi la mise à disposition d'ouvrages prêtés par la Bibliothèque du Cavados. Vous pouvez ainsi emprunter romans, BD, documentaires, ouvrages jeunesse, presse... En vous abonnant vous bénéficiez aussi d'un accès gratuit à La boîte numérique.

Les 10 bénévoles restent mobilisés et sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans vos recherches. Il ne faut pas hésiter à exprimer vos envies, tous les livres de la BDP sont accessibles en français, mais aussi en langues étrangères.

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture sur www.mediathequesdubocage.fr ou sur le site de Val d'Arry.

LA BOÎTE NUMÉRIQUE

Grâce au soutien de la Bibliothèque du Calvados, nous vous proposons un service gratuit de contenus en ligne 24h sur 24 sur ordinateurs, tablettes ou smartphones (vidéo, presse, musique, formation, livres numériques, jeu vidéo à disposition). Pour y accéder, vous devez être inscrit dans notre bibliothèque. La boîte numérique est réservée à un usage individuel dans le cadre du cercle familial.

<https://laboitenerumique.bibliodemand.com/>
Deux solutions pour réserver :

- par e-mail bibliothequenoyersbocage@orange.fr : nous vérifions la disponibilité du livre que vous souhaitez et vous le préparons. Si vous ne savez pas ce que vous voulez, à partir de 2 ou 3 titres/auteurs, nous vous préparons une surprise.
- sur www.mediathequesdubocage.fr : vous pouvez réserver votre livre en 4 étapes :
 - 1) Aller sur le portail de la Médiathèque : www.mediathequesdubocage.fr
 - 2) Connectez-vous à la rubrique « Mon compte » et créez votre compte.
 - 3) Saisissez un auteur ou un titre dans la barre de recherche du catalogue.
 - 4) Sélectionnez le titre qui vous intéresse en cliquant dessus. Puis cliquez sur « Réserver ».

TARIFS

Tarifs	Val d'Arry	Autres communes
1 personne	5.00 €	10.00 €
Famille	10.00 €	20.00 €
Pour les autres services		
2.00 € pour remplacer une carte d'abonnement perdue		
0.10 € pour toute impression ou photocopie en A4 uniquement et en noir et blanc		
0.50 € pour toute impression ou photocopie en A4 couleur		
Accès gratuit à internet pendant la 1 ^{re} heure, 2 € par heure supplémentaire.		



A SAVOIR

Si vous vous inscrivez à Noyers Bocage, vous pouvez continuer à aller à Villers Bocage sans prendre un autre abonnement, alors faites vivre la médiathèque de Val D'Arry pour quelle puisse continuer à grandir.

CONTACT

Médiathèque de Noyers-Bocage

• bibliothequenoyersbocage@orange.fr • Tél. : 02.31.24.40.85

Pour consulter le catalogue ou réserver des livres :

• <http://www.mediathequesdubocage.fr>

Crèche et illuminations



FÊTES DE NOËL

Dès le mois d'octobre, M. Maurice Frapy, habitant de Missy, était à pied d'œuvre pour recenser et remettre en lumière toute la panoplie de guirlandes de la Commune. Près de 130 mètres de câbles ont été déroulés pour les réparations.

Les agents communaux, avec l'utilisation d'une nacelle, étaient chargés de l'accrochage.

Début décembre, Sacha Tournaille, habitant de Noyers-Bocage mettait en scène une crèche dans les églises de Noyers Bocage et Le Locheur. Il a réalisé des maquettes des deux églises ainsi qu'une maquette de la mairie de le Locheur avec le lavoir. Les portes étaient ouvertes pendant les vacances de Noël.

Enfin, en attendant le marché de Noël, l'APEMINO, Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Val d'Arry, installait la boîte aux lettres du Père Noël pour le plaisir des petits et des grands.

Ces actions sont possibles grâce au travail des bénévoles et des agents communaux. Elles vous permettent de pousser les portes et découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre commune.



**Un grand MERCI à tous
et rendez-vous en fin d'année
pour de nouvelles réalisations.**

Le four à pains de Tournay-sur-Odon 2021



DES PAINS CUITS DANS UN FOUR INUTILISÉ DEPUIS 50 ANS À TOURNAY-SUR-ODON

La parcelle de terrain englobant le four à pain a été mise à disposition du comité des fêtes qui en a fait un jardin partagé, propice à se rencontrer.

Le comité des fêtes et le CCAS (centre communal d'action sociale) ont rénové le four à pain courant juin 2021. C'est ainsi qu'une belle dynamique s'est créée pour le remettre en chauffe.

100 petits pains cuits comme à l'ancienne dans ce four qui n'avait pas été rallumé depuis plus de cinquante ans, ont été offerts aux anciens du village.

Brocanterie

Abbey road 1950 The Beatles !!



Mairie de Val d'Arry 2021
La Brocanterie,
le salon-brocante musical.



Hommage aux pilotes de Typhoons



Une cérémonie s'est déroulée en juin 2021, devant la stèle érigée en mémoire des pilotes de Typhoons, avec l'association Souvenirs pour les ailes de la victoire de Normandie. Ces pilotes ont permis et protégé le Débarquement sur les plages de Normandie en neutralisant les radars et les chars allemands pendant toute la Bataille de Normandie ; 151 d'entre eux y laisseront leurs vies Leurs noms sont gravés sur la stèle.

Pierres en lumière 2022

POUR METTRE EN LUMIÈRE NOTRE PATRIMOINE À LA NUIT TOMBÉE

Flambeaux, lampions, bougies, torches, projections animées, concert, théâtre, visite guidée, conférence, exposition, balade contée, lecture... Il y a mille et une façons d'illuminer le patrimoine local, c'est ce que propose cette manifestation organisée par le Conseil départemental et la Fondation du patrimoine et qui célèbre cette année ses 10 ans. L'essentiel étant de proposer une animation conviviale et qui permette au public de découvrir des sites patrimoniaux à deux pas de chez eux. En partenariat avec le Cinéma Lux, projection d'un film, sur le parvis de l'Eglise de Noyers-Bocage le samedi 11 juin 2022. Nous ne manquerons pas de vous faire part des modalités de cette séance, en temps voulu.



Les différents acteurs du territoire



Association parents d'élèves de Val d'Arry

CONTACT

- Présidente : **Séverine MALHERBE**
- Site internet : <https://www.facebook.com/apeminovaldarry>

PROJETS 2022 :

- Sous réserve : carnaval, chasse aux œufs...
- Fête de l'école dimanche 26 juin 2022.

APEMINO

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VAL D'ARRY

La première période 2021 n'a pas été très festive pour l'APEMINO, une période encore délicate avec la crise sanitaire. Nous n'avons pas pu nous réunir pour la fête de l'école mais nous comptons bien nous rattraper en 2022...

Lors de l'assemblée générale du 17 septembre, le bureau de l'association a été réélu :

- Présidente : Séverine MALHERBE
- Vice Présidente : Rachel DELMAS
- Trésorière : Elise MARTIN
- Trésorier adjoint : Mickaël ROUJOLLE
- Secrétaire : Elodie ROJAT
- Secrétaire adjointe : Emilie HEDREUIL

Grâce à la mobilisation des parents aux actions proposées par l'APEMINO l'année dernière, nous avons versé à l'école 3 500€ pour contribuer au financement de la classe découverte "Châteaux de la Loire" des CM1 et CM2, prévu début mars. Nous avons acheté des jeux et des accessoires pour la récréation (ballon de foot, de basket, balle, jeux de dames...). Nous avons encore du budget pour les sorties des autres classes.

Depuis la rentrée de septembre, l'équipe de l'APEMINO a proposé une vente de sapins, de chocolats et de photos individuelles. Le bénéfice de ses actions va contribuer au financement des projets pédagogiques de l'année prochaine.

Pour la première fois cette année, l'APEMINO a installé en décembre une boîte aux lettres pour le courrier du Père Noël. Ce fut un beau succès, près de 90 lettres ont été expédiées au Pôle Nord. Merci aux parents bénévoles pour la décoration de cette boîte aux lettres.

Pour clôturer l'année 2021, l'APEMINO a eu la chance d'organiser son Marché de Noël au gymnase de Noyers-Bocage en présence du Père Noël et de sa magnifique voiture. Une très belle journée qui a débuté avec la chorale des enfants.

Vous êtes les bienvenus si vous désirez aider l'équipe de l'APEMINO pour les actions futures dont la fête de l'école qui aura lieu le dimanche 26 juin 2022 avec une belle surprise musicale.

Merci aux parents, aux bénévoles, à la Mairie, au personnel communal, à l'équipe enseignante pour le soutien apporté à l'association et Pré bocage Intercom pour la mise à disposition du gymnase du Marché de Noël.



ASL NOYERS-MISSY

ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS

PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES SPORTS ET DE L'ORGANISATION DES LOISIRS

- **Présidents depuis la création de l'association :** M. Barassin, M. Fontaine, M. Lepoultier, M. Roman, M. Alamus, M. Denis, M. Roger, M. Lehouelleur, M. Bindel, M. Heurteaux, M. Richard, M. Bindel, M. Tostain et depuis 2003 M. Couché



L'association compte 424 licenciés pour l'année 2020/2021 dans 11 activités proposées :

- **Section Pétanque loisir :** lundi et jeudi de 14h à 19h au boulo-drome de Missy à côté du Parking de l'Eglise. Un grand merci à M. Vengeons, M. Alexandre et les employés commu-naux pour l'agrandissement du boulo-drome qui comporte désormais 4 pistes au lieu de 2.



- **Les Jardins Partagés :** c'est avec un grand plaisir que nous accueillons les enfants de l'école ou du centre aéré au pour faire des plantations.



EN 2021

- Samedi 23 février 2021 : Loto **annulé**
- Dimanche 5 avril 2021 : salon toutes collections **annulé**
- Participation au forum des associations, le 4 septembre 2021 au gymnase de Noyers-Bocage
- Rando VTT XTREM à Amaye-sur-Orne **annulé**
- 25^e Foire aux Greniers, le 12 septembre 2021. Nous avons tout de même pu passer une bonne journée avec beaucoup d'exposants et des mesures sanitaires appliquées. Les visiteurs ont pu déguster des grillades, des frites et des crêpes préparées par nos bénévoles.
- Vendredi 8 octobre 2021 : notre assemblée générale n'a pas rassemblé beaucoup de monde.
- Samedi 9 octobre 2021 : Soirée théâtre avec les Gais Lurons **annulé**
- Dimanche 21 novembre 2021 : 17^e Foire aux jouets et pué-riculture à la salle des fêtes. Une vingtaine d'exposants ont répondu présents et les visiteurs étaient nombreux.



Je remercie toute l'équipe de ASL NM qui a répondu présent à toutes les manifestations et le suivi des cours de l'année.

EN 2022

- Dimanche 27 février 2022 : Loto à la salle des fêtes.
- Dimanche 27 mars 2022 : Foire aux vêtements pour adultes et adolescents.
- Septembre 2022 : Courses X TREM VTT de Normandie à Amaye-sur-Orne.
- Dimanche 11 septembre 2022 : 26^e Foire aux Greniers.
- Vendredi 7 octobre 2022 : Assemblée Générale ASL NM.
- Samedi 22 octobre 2022 : Soirée Théâtre avec les Gais Lurons.
- Dimanche 20 novembre 2022 : Foire aux Jouets et maté-riel de Puériculture.

- **Président : Pierre Couché**
- 06 65 64 09 35 / 02 31 77 16 24
- aslnoyersmissy@yahoo.com
- club.quomodo.com/asl-noyers-missy
- Boite postal : 2 rue des lilas - 14210 Noyers-Bocage



ASL AJON

ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS

Le Football Club Noyers-Nocage accueille les enfants de 6 à 13 ans dans un cadre familial. Les entraînements se déroulent tous les mercredis de 18h15 à 19h30 et les matchs le samedi matin de 10h à 12h.

CONTACT

• asl-ajon.footeo.com • www.facebook.com/AslAjon
 Le club est à la recherche, pour la saison prochaine, de nouveaux joueurs à partir de 15 ans.
 N'hésitez pas à contacter : **Cyrille ALBERT** au **06 50 93 90 34**



FESTYLOCHE

LE LOCHEUR

Le premier semestre de l'année 2021 a encore été marqué par des restrictions que la crise sanitaire nous a imposées en termes d'activités. Rien n'a été envisageable jusqu'à la rentrée scolaire.

En septembre, nous avons retrouvé avec plaisir le rythme de notre café éphémère mensuel.

Le premier était celui des retrouvailles autour d'un barbecue. En octobre, nous y avons joint un marché de producteurs locaux ou bio. Le nombre de personnes qui s'y sont rendues a largement dépassé nos attentes et ce malgré la météo. Si le café du mois de novembre a bien eu lieu, celui de décembre n'a pas eu cette chance.

Notre jus de pomme, devenu un rituel en octobre, a pu être maintenu sans problème puisqu'il se faisait en extérieur. Il est actuellement à la vente pour les amateurs. La cuvée 2021 est excellente en qualité et quantité (915 bibeaux de 3 litres). Les matinées de travail (ramassage et pressage) se sont terminées par des pique-niques.

Depuis la rentrée de septembre, seuls les ateliers informatique et d'écriture ont repris avec un nombre de participants modéré.

Le concours photo sur le thème de l'eau, depuis si longtemps lancé, a trouvé sa finalisation dans le bourg avec la contribution de la mairie.

Nous contacter : festyloche@gmail.com
 Président : **Jean-Philippe NORMAND**

CLUB DES AÎNÉS

NOYERS-BOCAGE

L'Amicale des Aînés a repris ses rencontres, en septembre, interrompues par la Covid le premier semestre 2021.

Les réunions ont lieu tous les mardis à 14h à la salle des Fêtes de Noyers-Bocage. Les adhérents se retrouvent pour passer un après-midi convivial, dans la bonne humeur et la joie, autour de jeux de société : belotte, triominos, scrabble... et bavardage. C'est une journée qui permet de rompre l'isolement des personnes seules, surtout en cette période, tout en respectant bien entendu les règles sanitaires. Le goûter clôture ce bon moment.

Les anniversaires sont fêtés tous les deux mois et Noël par un repas au restaurant.

En janvier la galette des rois, et en février les crêpes sont également très appréciées.

Le nombre d'adhérents est malheureusement en baisse. Il serait souhaitable de voir des retraités ou pré-retraités nous rejoindre afin que l'Amicale des Aînés perdure dans les années à venir. Toutes nouvelles personnes seront les bienvenues.

N'hésitez pas à venir un mardi, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Nous vous souhaitons pour cette nouvelle année 2022, une très belle et bonne année, mais surtout gardez la santé, c'est primordial en ce moment.



Que tous vos souhaits puissent se réaliser.

Les membres du bureau de L'Amicale des Aînés



COMITÉ DES FÊTES TOURNAY-SUR-ODON

Le comité des fêtes de Tournay sur Odon a réussi, malgré le contexte, à finaliser 3 projets pour 2021.

Cette année un jardin partagé, dans le Hameau de Ragny, a été mis en place par les adhérents. Il a permis de créer une surface où poireaux, salades, fraises, et autres légumes ont pu passer l'été ensemble.

En parallèle, le four à pain a été redémarré pour la première fois depuis plus de 50 ans. Des petits pains ont été élaborés par Didier Bachelot et distribués aux aînés du village.



Enfin, le vide grenier a pu se tenir le 19 septembre dernier et a attiré bon nombre de chalands et exposants.

Le Comité des Fêtes de Tournay-sur-Odon a le plaisir de vous communiquer les dates des événements prévus pour l'année 2022. N'hésitez pas à nous rejoindre.

DATES À RETENIR POUR 2022

- Démarrage saison 2022 du jardin partagé de Tournay-sur-Odon : 19 mars 2022
- Chasse aux Œufs de Pâques au bois de Tournay-sur-Odon : 17 avril 2022
- Fête des voisins (lieu à préciser) : 20 mai 2022
- Apéro concert : 11 juin 2022
- Vide grenier à l'ancienne salle des fêtes de Tournay-sur-Odon : 18 septembre 2022

CONTACT

- Sandrine Merten, Présidente
- 06 24 16 42 82
- comitedesfetes.tournay@gmail.com



A.S. VILLERS BOCAGE JUDO - JUJITSU - TAÏSO

DU JUDO À NOYERS-BOCAGE !

L'ASVB JUDO propose des cours de judo aux plus jeunes, le mercredi à Noyers-bocage.

Depuis maintenant 3 ans, Corentin Chistel, Professeur de Judo, Ceinture noire 2^e Dan propose deux cours pour les enfants de 3 à 8 ans.

Cela se passe dans la salle de la mairie : **14h00-15h00** : enfant de 2013 à 2015 / **15h00-16h00** : enfant de 2016 à 2017

Cette année, l'animation rencontre un franc succès avec 33 judokates et judoka !

Plus d'information sur notre site Internet : asvbjudo.fr



LES AUTRES ASSOCIATIONS VAL D'ARRY

LE CLUB DE L'AMITIÉ

LE LOCHEUR SECTION DE FESTYLOCHE

- Christiane LEFEBVRE

L'AIPOS LES MONTS D'AUNAY

Association culturelle, spectacles.

- www.aipos.org

PAUSE FLORALE

Atelier d'art floral mensuel école de Tournay-sur-Odon.

- M^{me} Christèle CANNINI
- 06 26 38 48 12
- pause.florale14@gmail.com

CONFRÉRIE DES FINS GOUSTIERS

VAL D'ARRY

- M. Marcel GOJJARD (Grand Maître)
- 06 19 17 90 92
- www.goustiersprebocage.com

L'HEL'HAND MISSY

Équitation pour des personnes en situation de handicap, grâce à l'achat de matériel adapté. Ventes de légumes et animations.

- M. PLU 06 68 50 15 61

LES AMIS DES OISEAUX

Association Ornithologique rassemblant plus de 200 éleveurs amateurs d'oiseaux exotiques.

- M. Patrick LELIEVRE

CINÉMA PARADISO AUNAY-SUR-ODON

Films indépendants grand public et jeunesse, animations enfants et ciné club.

- www.cineparadiso.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE PRÉ-BOCAGE

- www.ecoledemusiquedupre-bocage.e-monsite.com

L'ÉPÉE CONQUÉRANTE DE LA NORMANDIE FÊTES MÉDIÉVALES BANNEVILLE

Organisation de fêtes médiévales

- www.epeeconquerante.com

LES TOURNEBOULES

LES MONTS D'AUNAY

Association culturelle, spectacles.

- lecorrepe@hotmail.fr

TROUPE TONTON MARCEL

Association théâtrale.

- <http://www.troupettm.org>

REPAS DES AÎNÉS 2021

VAL D'ARRY

Les aînés de Val d'Arry étaient invités au traditionnel repas organisé dans la salle des fêtes de Monts-en-Bessin le 10 octobre dernier. Le service assuré par les jeunes bénévoles de la Commune a rendu cette journée festive et pleine de bonne humeur.



Informations Virus Covid-19

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Il convient d'associer :

- le port du masque, à condition qu'il soit porté par tout le monde, personnes infectées, même celles qui n'ont pas de symptômes, et les autres ;
- le lavage des mains, avec de l'eau, du savon ou à défaut avec du gel hydroalcoolique ;
- la limitation des projections de gouttelettes en se couvrant la bouche en cas de toux ou d'éternuements ;
- la distance entre les personnes d'au moins deux mètres, en l'absence du port du masque ;
- l'aération des lieux fermés.

LA DOSE DE RAPPEL

Le téléservice **Mon rappel Vaccin Covid** permet en quelques clics de connaître sa date de rappel vaccinal. Il est réservé aux personnes de plus de 18 ans et dont le schéma vaccinal initial (primo-vaccination) est terminé.

La date de la dose de rappel se calcule :

- soit à partir de la dernière injection du vaccin,
- soit à partir de la date du diagnostic de l'infection au Covid-19 si le patient a déjà eu le Covid-19 depuis sa vaccination.

Depuis le 28 décembre, la dose de rappel est à réaliser 3 mois après la dernière injection ou infection au Covid-19, sauf pour :

- les personnes sévèrement immunodéprimées et d'autres situations particulières (dialyse, greffe...). Un avis médical est recommandé ;
- les personnes vaccinées au Janssen (à réaliser dès 4 semaines après l'injection).

La prise de rendez-vous est possible directement auprès de son médecin traitant, de son pharmacien, de son infirmier ou dans un centre de vaccination.

Il est aussi possible de prendre rendez-vous sur **www.sante.fr** ou par téléphone avec l'un des deux numéros verts mis à disposition (appel gratuit, ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h) :

- pour tous : **0800 730 956**
- pour les personnes âgées de 80 ans et plus souhaitant être vaccinées à domicile : **0800 730 957**.

QUEL IMPACT SUR LE PASS SANITAIRE :

Depuis le 15 janvier 2022, toutes les personnes de plus de 18 ans et un mois doivent avoir fait leur injection de rappel dans les temps (7 mois après la 2^e injection) pour conserver leur certificat de vaccination actif dans le pass sanitaire. Cette règle s'applique pour les plus de 65 ans depuis le 15 décembre 2021. Au delà de ce délai, leur ancien certificat de vaccination est considéré comme expiré et n'est plus valide.

Toutes les personnes qui font leur rappel disposeront d'un nouveau certificat de vaccination avec un nouveau QR Code. Le nouveau pass sanitaire remis devient valide 7 jours après l'injection s'il s'agit d'une 2^e dose, ou immédiatement s'il

s'agit d'une troisième dose ou plus. A partir du 15 février 2022, le délai de validité du certificat de vaccination sans injection de rappel passera à 4 mois au lieu de 7 mois.

Il est possible de télécharger son attestation vaccinale sur le site <https://attestation-vaccin.ameli.fr>

QUE SE PASSE-T-IL SI VOUS AVEZ ATTRAPÉ LE COVID-19

Vous avez été testé positif. Le certificat de rétablissement (résultat positif d'un test RT-PCR ou antigénique) est l'une des preuves qui permet d'avoir un pass sanitaire valide. Ce résultat doit dater de plus de 11 jours et de moins de 6 mois. Il est néanmoins recommandé de faire une dose de rappel dès 3 mois après votre infection.

Pour toute information sur la Covid-19 ou sur les recommandations en vigueur, vous pouvez toujours contacter le : **0800 130 000**.

Sources : Prescrire Rédaction « Réduire la transmission du virus du Covid-19 » Janvier 2021 - normandie.ars.sante.fr - ameli.fr - gouvernement.fr

La dose de rappel : POUR QUI, QUAND ET OÙ ?

Le rappel vaccinal est administré **dès 3 mois** après la dernière injection, ou infection Covid-19 si celle-ci est survenue après la vaccination.

Pour les adolescents de 12 à 17 ans inclus, le rappel vaccinal est administré **dès 6 mois** après la dernière injection ou infection Covid-19.

Pour les personnes immunodéprimées, un avis médical est recommandé.

Mon âge	Ma situation	Pfizer-BioNTech	Moderna
12 à 17 ans inclus	Quelle que soit ma situation	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • A l'école/Mon lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
18 à 29 ans inclus	Quelle que soit ma situation	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
30 ans et plus	Quelle que soit ma situation	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin

• Le rappel vaccinal se fait uniquement avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment. Le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé pour les personnes de moins de 30 ans.

• Pour les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur injection de vaccin Janssen, la dose de rappel se fait 1 mois après la dose reçue.

• Pour les personnes ayant eu le Covid après leur injection de Janssen, 2 situations :

- Si infection moins de 15 jours après l'injection : les personnes reçoivent une dose supplémentaire de vaccin ARNm 4 semaines après l'infection. Elles sont éligibles au rappel vaccinal dès 3 mois après cette dose supplémentaire.
- Si infection plus de 15 jours après l'injection : les personnes n'ont pas besoin de compléter leur schéma vaccinal avec une dose supplémentaire. Elles sont éligibles au rappel dès 3 mois après l'infection.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

version : 04 janvier 2022




 08 00 00 91 10

CENTRES DE VACCINATION DÉDIÉS AUX ENFANTS DE 5 À 11 ANS

9 centres de vaccination dans le Calvados

Pourquoi faire vacciner mon enfant contre la Covid-19 ?



La vaccination protège les enfants des formes graves et des conséquences à long terme que peut provoquer l'infection. De plus elle permet de limiter la diffusion du virus dans l'entourage de l'enfant et facilitera la reprise des activités sportives, culturelles.

Comment se déroule la vaccination pour les enfants de 5 à 11 ans ?

- La vaccination des enfants de 5 à 11 ans se fait avec une forme pédiatrique du vaccin Pfizer. Un **test rapide d'orientation et de diagnostic (TROD)** sera proposé pour ne pas réaliser la 2ème dose de vaccin si le test est positif.
- L'un des parents doit signer le formulaire **d'autorisation parentale de vaccination** et le remettre au personnel dans le lieu de vaccination. 
- La **carte vitale** d'un des parents de l'enfant ou une attestation de droit mentionnant le n° de sécurité sociale d'un des parents doit être présentée.

Les rendez-vous peuvent être pris dès maintenant sur **Santé.fr**
(Cocher la case «Centre vaccinant les 5-11 ans»)

- Centre hospitalier de Bayeux**
(Allée des Augustines)
- CHU de Caen**
(Avenue Côte de Nacre)
- Fondation de la Misérorde**
(32 Rue Gemare, 14000 Caen)
- Condé-en-Normandie**
(Place du marché couvert)
- Deauville**
(29 Rue Albert Fracasse)
- Centre hospitalier de Falaise**
(Salle du pressoir, château de la Fresnay)
- Centre hospitalier de Lisieux**
(4 rue Roger Aini)
- Clinique de Vire**
(23 Rue des Acres)
- Théâtre de Caen**
(Cafétéria du théâtre de Caen
135 Boulevard Maréchal Leclerc)



Téléassistance

Le Département du Calvados a souhaité faire évoluer son service de téléalarme en vigueur depuis 1988 pour un dispositif mieux adapté, moins cher et à la disposition du plus grand nombre. Cette nouvelle offre de téléassistance modernisée est accessible dès maintenant pour tous les Calvadosiens.

Au terme d'une procédure de délégation de service public, le groupe Tunstall Vitaris a été retenu pour les cinq prochaines années. Vitaris est un groupe spécialiste de ce domaine avec de nombreuses références – une dizaine de départements et plusieurs dizaines de Centres communaux d'action sociale (CCAS), pour plus de 100 000 abonnés – et un excellent taux de satisfaction. Ce nouveau service est ouvert à tous les Calvadosiens qui en feront la demande. Il s'adresse prioritairement aux personnes vivant à domicile ou en résidence autonomie, avec un tarif unique, que la personne soit bénéficiaire ou non d'aides sociales.

COMMENT MARCHE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de rester autonome tout en garantissant votre sécurité grâce à une écoute et une assistance au quotidien. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de donner l'alerte d'un simple geste.

VOUS SOUSCRIVEZ AU SERVICE

Un technicien Vitaris interviendra sous 48h maximum à votre domicile pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible 24h/24h, 7j/7. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.



moins de
9€
par mois



VIVRE CHEZ SOI
EN TOUTE SÉCURITÉ

UN SERVICE PROPOSÉ PAR LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS
 

POUR EN SAVOIR PLUS

VITARIS 02 31 99 04 62
WWW.calvados.fr

Informations pratiques

BIENVENUE À VAL D'ARRY

Vous venez d'arriver dans notre commune. Il est important de passer à la mairie pour :

- Inscrire vos enfants aux écoles
- Vous inscrire sur la liste électorale de la commune
- Vous inscrire sur la liste de la population de Pré-Bocage Intercom (collecte des ordures ménagères).

LIBELLÉ DE VOTRE ADRESSE

**Pour les habitants de Noyers-Bocage,
Le Locheur et Missy :**

Monsieur Dupont
Rue de la Source
Noyers-Bocage, Le Locheur ou Missy
14210 VAL D'ARRY

Pour les habitants de Tournay-sur-Odon :

Monsieur Dupont
Rue de la Source
Tournay-sur-Odon
14310 VAL D'ARRY

PISCINE INTERCANTONALE - VILLERS-BOCAGE

La piscine municipale de Villers-Bocage est une piscine couverte qui propose un bassin sportif de 25 m, un bain ludique avec une banquette à bulles, un canon à eau, une rivière à courant, un geyser et une pataugeoire. Différentes activités y sont proposées : aquagym, aquabike, cours de natation enfants et adultes. L'établissement vous accueille tous les jours de la semaine et aussi le samedi après-midi et le dimanche matin.

- 4 rue Saint Martin - 14310 Villers-Bocage



LA FIBRE

Comment se raccorder à la fibre :

- Je vérifie mon éligibilité
- Je choisis mon opérateur
- Je me raccorde à la fibre

Contact : fibre@calvados.fr



DÉFIBRILLATEURS

Des défibrillateurs sont en place au niveau de la pharmacie, de l'école, de la salle polyvalente, du gymnase, de la mairie et du stade.

Ces appareils sont mis en place pour sauver des vies, peut-être la vôtre, ne les détériorez pas.



CINÉMA PARADISO - AUNAY-SUR-ODON

- Cinéma Paradiso - Place de l'Hôtel de Ville
14260 Aunay-sur-Odon
Tél. 02 31 38 89 70 - www.cineparadiso.fr



L'expression des élus de la minorité municipale

Chers habitants de Val d'Arry,

Une nouvelle année se profile et c'est pour les élus de la minorité municipale, la première occasion de s'exprimer dans le bulletin de Val d'Arry, conformément à l'article 23 du règlement intérieur adopté le 20 mai dernier.

La crise COVID-19 a compliqué une fois encore la vie de tout un chacun et nous pensons tout spécifiquement aux familles qui ont malheureusement été touchées lors de cette période si particulière. Nous ne pouvons que souhaiter une année 2022 plus favorable et qu'elle voit la fin de cette pandémie.

Notre mission restera à l'identique pour 2022, servir les intérêts de la commune au sein du conseil municipal et de l'intercommunalité, vous écouter et vous représenter.

La commission « Vie Communale, Culture et Communication » dans laquelle deux d'entre nous siégeons n'a pas été associée à la réalisation de ce bulletin et nous le regrettons.

A cette heure, nous ne disposons pas ni des arrêtés de compte de l'exercice 2021 ni des orientations budgétaires 2022. Les commissions thématiques n'ayant pas encore eu lieu.

Conformément à nos engagements, nous reviendrons vers vous, afin de vous rendre compte de notre action et du bilan de l'année écoulée.

Formulons enfin le vœu que l'année 2022 vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter et même plus.

« Prenez soin de vous et des vôtres »

Arnaud DUBOIS, Valérie GILETTE, Jacky GODARD,
Christelle LECAPITAINE, Philippe PELLETIER

www.valdarry.fr

Le site www.valdarry.fr est né avec la Commune Nouvelle pour informer les habitants des services de notre municipalité, mais plus encore des actualités de l'ensemble des communes historiques. Demain, il sera aussi question des avancées des projets mis en œuvre.

SITE INTERNET

Retrouvez toutes les actualités de la commune, comme les menus hebdomadaires du restaurant scolaire de l'école de Val d'Arry ou les compte-rendus de Conseil Municipal...

Toutes les associations de Val d'Arry peuvent s'appuyer sur le site internet pour faire la publicité de leurs événements, il suffit d'envoyer un mail à la mairie ou un message sur la page de contact du site.

N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

FACEBOOK

Vous pouvez également consulter la page Facebook de la commune :

<https://www.facebook.com/communedevaldarry>

un autre mode de communication à votre service afin de ne manquer aucune actualité de Val D'arry.




**Vous souhaitez vous initier à l'informatique ?
Devenir autonome dans vos démarches administratives en ligne ?**



**PARTICIPEZ AUX
ATELIERS NUMERIQUES !**

3 lieux au choix :

Lundi : Les Monts d'Aunay - 14h00-15h30
Pré-Bocage Intercom - Espace Public Numérique - 31, rue de Vire - Aunay-sur-Odon

Mardi : Val d'Arry - 14h00-15h30
Ecole de Missy

Mercredi : Villers-Bocage - 14h00-15h30
Numéripôle - Centre Richard Lenoir

Ateliers gratuits animés par notre conseiller numérique.

Renseignements et inscriptions :
Pré-Bocage Intercom : 02 31 77 57 48 (choix 5)
conseiller.numeriqueepbi14.fr - prebocageintercom.fr
ou auprès de votre Point Info 14/France Services





www.valdarry.fr

NOYERS-BOCAGE | MISSY | LE LOCHEUR | TOURNAY-SUR-ODON